



Votants : 71

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 25 septembre 2023

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - ASSOCIATION L'ESCALE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Annick BAMBERGER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Christelle CHASSAGNE à Nicolas ROBIN, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, François GIBERT à Sébastien MATHIEU, Christophe GUINOT à Emmanuel EXPOSITO, Thibault HEBRARD à Rose-Marie NIETO, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Gérard LEFEVRE à Florent SIMMONET, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Michel PAILLEY à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Philippe TERRASSIN.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD.

Titulaires absents excusés :

Gérard LABORDERIE, Alain LIAIGRE, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents pour départ :

Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Lucy MOREAU, Eric PERSAIS, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - ASSOCIATION L'ESCALE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la décision de la Commission du 20 décembre 2011 relative à l'application de l'article 106, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne relatif aux aides d'Etat sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général,

Vu les articles L.365-1 et L.411-2 du Code de la Construction et de l'Habitation modifiés par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 dite loi ALUR,

Vu l'article L.366-1 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH),

Vu les délibérations du Conseil d'Agglomération des 15 novembre 2021, du 7 février 2022 et du 11 avril 2022 relatives à l'adoption du PLH communautaire pour la période 2022-2027 au vu de l'avis des 40 communes et de l'Etat,

Considérant la requalification globale en cours de l'offre habitat jeunes sur le territoire,

Considérant les demandes de subventions de l'association L'Escale au titre de l'année 2023,

Dans le cadre du PLH, la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) a décidé de conforter, voire de renforcer, l'offre de logements et d'hébergements destinée aux jeunes et aux étudiants, et par voie de conséquence de poursuivre son partenariat avec l'association L'Escale afin que cette dernière assure et développe ses multiples activités d'intérêt général et d'utilité sociale.

1/ Pour la gestion de Résidences étudiantes à Niort :

La CAN reconduit son partenariat avec l'association L'Escale afin de concourir à :

- La gestion et le fonctionnement de deux Résidences étudiantes situées à Niort : Villon (54 logements) et Champollion (34 logements),
- L'accueil, l'accompagnement et le suivi des étudiants dans leur recherche et l'accès à un logement sur le territoire communautaire.

2/ Pour l'habitat des jeunes :

La CAN renouvelle son partenariat avec l'association L'Escale afin d'assurer :

- Sa vocation à être un lieu d'accueil et d'habitat favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'autonomie, ainsi que l'intégration de ces jeunes sur le territoire communautaire,
- Son action générale menée auprès des jeunes âgés de 16 à 30 ans en s'appuyant sur des valeurs d'écoute, de solidarité et de respect.

3/ Pour le service logements des jeunes (SILOJ) :

La CAN confirme son partenariat avec l'association L'Escale afin d'assurer la gestion, le fonctionnement et le développement d'un Service Logements des Jeunes (SILOJ).

Basé sur l'animation d'un site internet de recherches en logements, ce dispositif permet de répondre à un enjeu territorial, en proposant aux jeunes une offre locative privée complémentaire à l'offre collective et publique existante sur Niort. Le SILOJ assure également une mission d'accompagnement des jeunes dans leurs recherches et la mise en relation avec les propriétaires privés.

Sur la base des éléments exposés, il est proposé au titre du PLH de :

- Rédiger pour la gestion des résidences étudiantes à Niort, une convention annuelle de partenariat et d'objectifs avec l'association L'Escale au titre de l'année 2023 (jointe en annexe à la présente délibération),
- Rédiger pour l'habitat des jeunes, une convention annuelle de partenariat et d'objectifs avec l'association L'Escale au titre de l'année 2023 (jointe en annexe à la présente délibération),
- Rédiger pour le service logements des jeunes (SILOJ), une convention annuelle de partenariat et d'objectifs avec l'association L'Escale au titre de l'année 2023 (jointe en annexe à la présente délibération),
- Octroyer une subvention de fonctionnement globale annuelle d'un montant de 124 000 € au titre de l'année 2023.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président à signer la convention annuelle de partenariat et d'objectifs avec l'association L'Escale relative au soutien financier pour la gestion des Résidences étudiantes à Niort ;
- Autorise le Président à signer la convention annuelle de partenariat et d'objectifs avec l'association L'Escale relative au soutien financier pour l'habitat des jeunes ;
- Autorise le Président à signer la convention annuelle de partenariat et d'objectifs avec l'association L'Escale relative au soutien financier pour la gestion, le fonctionnement et le développement d'un Service Logements des Jeunes (SILOJ) ;
- Approuve la subvention d'un montant de 20 000 € accordée à l'association L'Escale au titre de l'année 2023, pour la gestion des Résidences étudiantes à Niort ;
- Approuve la subvention d'un montant de 92 000 € accordée à l'association L'Escale au titre de l'année 2023, pour l'habitat des jeunes ;

- Approuve le soutien financier d'un montant de 12 000 € accordée à l'association L'Escale au titre de l'année 2023, pour la gestion, le fonctionnement et le développement d'un Service Logements des Jeunes (SILOJ) ;
- Autorise le versement de chacune des subventions respectives à l'association L'Escale, au titre de l'année 2023, pour un montant global de 124 000 € ;
- Autorise le Président à signer tous autres documents relatifs à ces dossiers.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 71

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sonia LUSSIEZ

Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance

Président